

Rosny-sous-Bois, le 18 novembre 2022

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
EN SA SEANCE DU JEUDI 17 NOVEMBRE 2022

✚ Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du jeudi 20 octobre 2022

Adopté à l'unanimité

ADMINISTRATION GENERALE

- 1. Désignation d'un élu à la Mission Locale Marne aux Bois en remplacement de Madame Khadija CHAJID***

Adopté par 28 voix pour et 13 non-prises part au vote (6 URAM et 7 R.E.S.)

- 2. Désignation d'un représentant de la Ville de Rosny-sous-Bois au Comité des abonnés concernant la géothermie créée par le SIPPAREC***

Adopté par 29 voix pour et 13 non-prises part au vote (6 URAM et 7 R.E.S.)

- 3. Création du fonds de donation dénommé « MES SCENES A ROSNY »***

Point reporté

COMMANDE PUBLIQUE

- 4. Avenant n°1 à la convention de délégation de service public relatif à l'exploitation des marchés forains d'approvisionnement***

Adopté à l'unanimité

- 5. Convention entre la Ville de Rosny-sous-Bois et la Société du Grand Paris relative au financement de travaux de déplacement de fibres vidéo et bâtiments nécessaires à la réalisation de la ligne 15 Est**

Adopté à l'unanimité

MAISON DES ASSOCIATIONS

- 6. Attribution d'une subvention ordinaire complémentaire à l'association Mission Locale de la Marne aux Bois d'un montant de 6 250€**

Adopté par 39 voix pour et 3 non-prises part au vote (Mme Odile TISSOT, MM. Patrick ARCELUZ et Steeve CHAMBORAIRE)

- 7. Attribution d'une subvention ordinaire complémentaire à l'association Stade Olympique de Rosny-sous-Bois d'un montant de 24 000€ - approbation de l'avenant n°5**

Adopté par 38 votes pour, 2 votes contre (Mmes Marie-Pierre CARBONELL et Odile TISSOT) et 2 non-prises part au vote (Mme Nathalie REGNAULD et M. Fabrice CAVANNA)

- 8. Attribution d'une subvention ordinaire complémentaire à l'association Jeanne d'Arc de Rosny-sous-Bois d'un montant de 4 800€ - approbation de l'avenant n°2**

Adopté à l'unanimité

- 9. Attribution de la part variable de la subvention ordinaire à l'association Université Populaire d'un montant de 3 000€ - approbation de l'avenant n°2**

Adopté par 40 voix pour, 1 vote contre (Mme Marie-Pierre CARBONELL) et 1 non-prise part au vote (M. Patrick ARCELUZ)

- 10. Approbation de l'avenant n°2 à la convention d'objectifs et de moyens – attribution de la part variable de la subvention ordinaire à l'École Nationale des Arts du Cirque de Rosny d'un montant de 18 200€**

Adopté par 39 voix pour, 1 vote contre (Mme Marie-Pierre CARBONELL) et 2 non-prises part au vote (Monsieur le Maire et Mme Catherine VENTURA)

- 11. Attribution d'une subvention ordinaire complémentaire à l'association Art Equestre et Attelage d'un montant de 3 000€ - Approbation de l'avenant n°1**

Adopté par 40 voix pour, 1 vote contre (Mme Marie-Pierre CARBONELL) et 1 abstention (Mme Odile TISSOT)

- 12. Annulation de la délibération n°6 du 21 mai 2022 approuvant l'avenant n°2 et l'attribution d'une subvention d'un montant de 2 500€ à l'association Stade Olympique de Rosny – section Escrime**

Adopté à l'unanimité

13. Attribution d'une subvention ordinaire d'un montant de 1 200€ à l'association « Les Oiseaux » dans le cadre de l'organisation d'un tournoi de futsal

Adopté par 40 voix pour et 2 votes contre (Mmes Marie-Pierre CARBONELL et Odile TISSOT)

ACTION SOCIALE

14. Renouvellement de la convention de délégation de la gestion d'activité de planification familiale entre la Ville de Rosny-sous-Bois et le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Adopté à l'unanimité

VIE DES QUARTIERS

15. Contrat de Ville 2015-2023 – Avenant n°2

Adopté à l'unanimité

AFFAIRES ECONOMIQUES

16. Dérogation temporaire au repos dominical pour les commerces inclus dans la branche d'activité « alimentation » et la branche d'activité « magasins multi-commerces » de Rosny-sous-Bois pour l'année 2023

Adopté par 37 voix pour et 1 vote contre (M. Franck DELALANDE – R.E.S.) et 4 non-prises part au vote (Mmes Fatiha KELOUA, Salima ZERROUR, Magalie THIBAUT et M. Philippe PAUTRE – R.E.S.)

CULTUREL

17. Convention de partenariat entre Festival IMAGO – Art et handicap et la Ville de Rosny-sous-Bois

Adopté à l'unanimité

18. Convention de partenariat entre le CCAS, l'association ciné relax et la Ville de Rosny-sous-Bois (théâtre et cinéma Georges Simenon)

Adopté à l'unanimité

DECISIONS MUNICIPALES

19. Présentation des décisions municipales prises par Monsieur le Maire dans le cadre de la délégation qui lui est accordée, en application des dispositions de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales

Prise d'acte

DIVERS

20. Vœu présenté par le groupe Rosny Ecologique et Solidaire relatif à l'arrêt de la privatisation des bus et pour des transports de qualité sans augmenter les tarifs des usagers

Rejeté par 34 votes contre (28 « le Rosny que nous aimons » et 6 URAM), 1 abstention (M. Fabrice LE FLOCH « le Rosny que nous aimons ») et 7 votes pour (R.E.S.)



Le Maire,

Jean-Paul FAUCONNET

Vice-Président de Grand Paris Grand Paris